

Fiche technique CHALET PLIABLE 3MX2.35 M

Type de bois : épicéa

Traitement autoclave classe 3

SOL :

Cadre périphérique en madrier 380x60mm

Structure : chevrons raboté 100/45 – 22 Chevrons par structure

Plancher : lambris 19 mm x135 mm

CHALET ET TOITURE :

Cadre en chevrons rabotés 70/70

Lambris parois : 19 mm x135 mm

Toiture en panneaux lambris 19mmx135mm

2 pans de toits par chalet

Bâche : Pvc 650gr/m² de couleur blanche

Auvents montés sur vérins de 170 N

Planches de rive (façade avant et arrière)

Porte à gauche avec serrure 3 clés (passe possible)

Trou à l'arrière diam 80 du chalet pour passer les câbles électriques

Tous nos chalets pliables sont fabriqués à partir de matériaux de qualité et dans le respect des normes visant à préserver la nature. Toitures et planchers en lambris et non en OSB.

Nos chalets ont également été mûrement réfléchis afin de pouvoir répondre à toutes vos demandes techniques et pratiques.

Les avantages du chalet pliable

- Déploiement du chalet en moins de 10 minutes
- Minimum de personnel requis pour le montage
- Optimisation maximale du transport, 20 chalets par camion semi-remorque (selon type de remorque)
- Possibilité d'en stocker 8 l'un au-dessus de l'autre
- 4m53 de hauteur sont nécessaires pour superposer 8 chalets

Tous ces avantages ont également un aspect économique important car ils permettent de réduire le coût de nombreux postes ce qui engendre un réel gain d'argent.

Point de vue stockage :

Ce chalet nécessite un minimum d'espace donc gain sur la surface d'entrepôt.

Point de vue transport :

20 unités sont transportables en un voyage. Donc gain sur le coût du transport.

Point de vue main d'œuvre :

Seulement 10 minutes de montage à 2 hommes. Donc, gain sur la main d'œuvre.

Dimensions :

Longueur chalet : 300cm

Poids : +/- 725 kg

Profondeur chalet : 235 cm

Hauteur chalet : 245 cm

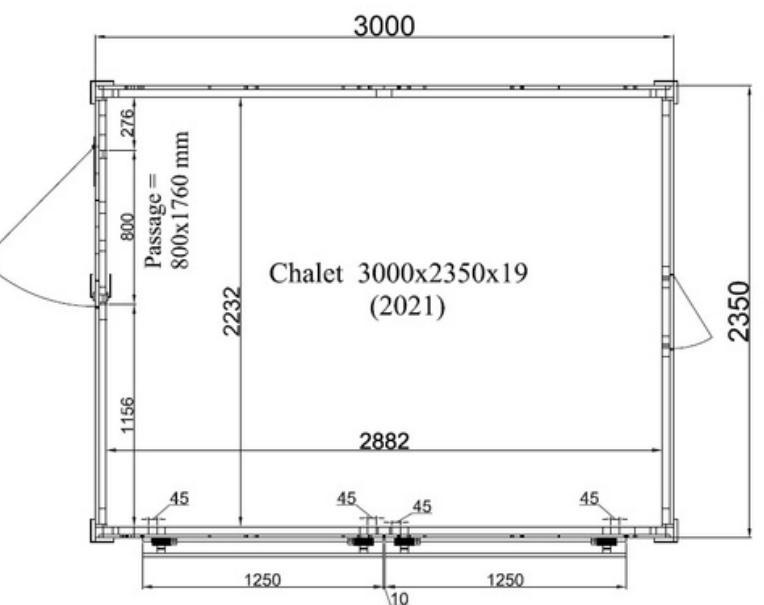
2 ouvertures Auvents de 125 cm chacune

Hauteur ouverture : 102 cm Largeur auvent : 90 cm Largeur tablette : 40 cm

Dimensions porte : 80 x 190 cm Épaisseur du chalet plié : 57 cm

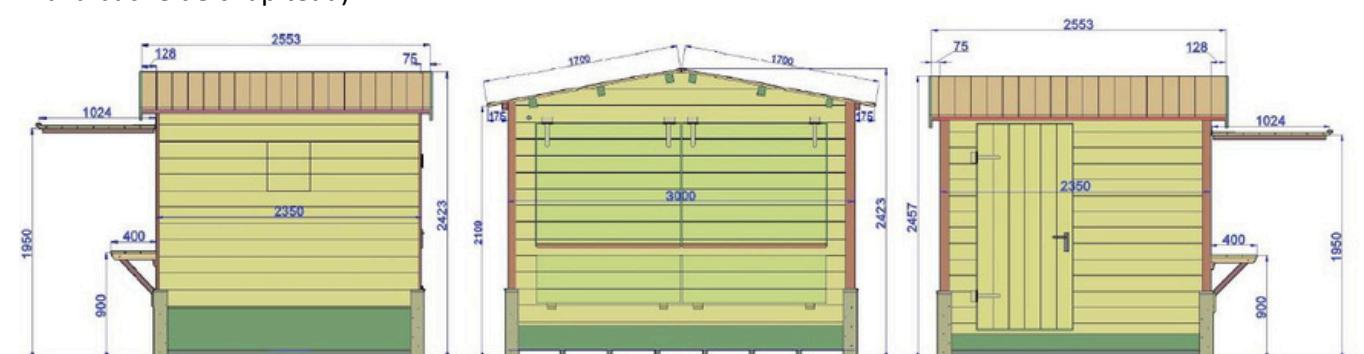
Les chalets sont traités autoclave

classe 3 : traitement en profondeur pour une protection des agressions biologiques (insectes, champignons...) responsables de la détérioration du matériau. Pour pallier la putrescibilité du bois, le bois autoclave reçoit des traitements qui prolongent sa durabilité. Il résiste plus longtemps aux intempéries. Les produits autoclaves sont sous certification CTB P+ qui intègre la notion d'efficacité et une évaluation santé-environnement par des experts tox-écotox indépendants.

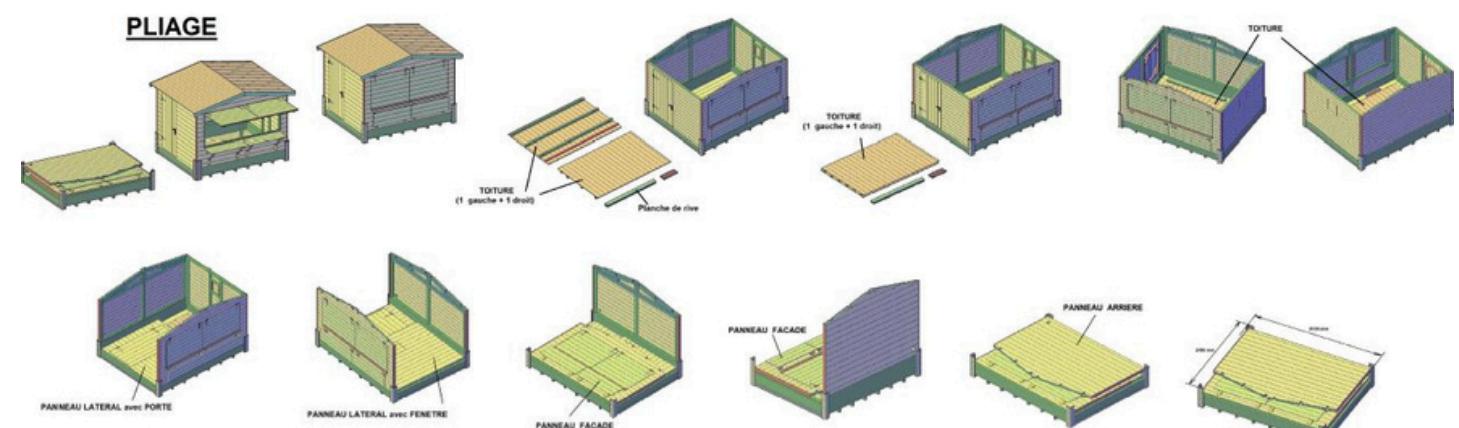


Nous n'utilisons que du bois labellisé PEFC (gestion responsable des forêts).

Spécificités de la bâche : avec ourlet + 4 œillets sur les 2 largeurs, toile pvc 650gr/m², ignifugé M2 (identique à la bâche de chapiteau).



PLIAGE





Tous nos chalets sont équipés de coins métalliques afin de sécuriser leur chargement et déchargement ainsi que leur empilage.

Les chalets sont montés sur chevrons afin de les protéger de l'humidité (le plancher n'est pas au contact direct du sol).



CERTIFICATE

This single certificate is to certify that

COOL HOT MANAGEMENT

Rue de la nouvelle usine 1 B 6200 CHATELET BELGIUM

Certificate registration code	
GFA-COC-004418	
Date of issue	16.03.2020
Date of expiry*	15.03.2025
Issue number	1
Version	1

has been assessed by GFA Certification GmbH according to the following standard:

- FSC-STD-40-004 (Version 3.0)

The company is therefore entitled to use the FSC trademark for the below mentioned products and/or services**:

Production and trade of wooden houses



The mark of
responsible forestry

Jörm Ackermann, Managing Director
GFA Certification GmbH • Alter Teichweg 15 • 22081 Hamburg • Germany
Telefon: +49 40 5247431 0 • Fax: +49 40 5247431 999 • www.gfa-cert.com

* The validity of this certificate shall be verified on the FSC database at info.fsc.org. ** A description of the products and services as well as a list of areas under group members that are included in the scope of the certificate may be obtained from the FSC Database. The description of the products and services include all products and services of group members and not necessarily by each member. - The certificate holding or issuing organization represents the projects of GFA and shall be accountable for them. - The certificate holder shall provide evidence that a product offered, shipped or sold by the certificate holder can only be considered covered by the scope of the certificate when the required FSC claim is clearly stated on invoices and shipping documents.